



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Encaissement Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi:

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il peut avoir au prix de sept chélinis et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,

C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Cités de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié. Prix 10s. AUSSI.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

AVIS.—

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne. Montréal, 15 novembre, 1845.

ETABLISSEMENT CANADIEN D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE, TENU PAR

M. L. P. BOIVIN, BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL, en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises. Tabatière d'argent, de dames et messieurs. Pendants d'oreilles. Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Gravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative.

Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Ecuier, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,

J. G. BARTHE,

Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.

Montréal, 5 Janvier 1846.

ALMANACH DES AFFAIRES.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig, Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 21e. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son enseigne avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à l'étude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. 1, Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Reieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ecr., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

La REVUE CANADIENNE paraît les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No. contient huit pages de matière formant seize pages par semaine: deux volumes par an.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle: PALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, l'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0
Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont: pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s. 4d.
Au-dessus, par lignes.....4s.

Toute insertion subséquente, le quart du prix.

On compose pour les annonces considérables et permanentes.

LOUIS O. LE TOURNEUX, Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.

TRAITE' ELEMENTAIRE

DE

MUSIQUE VOCALE,

Par T. F. Molt, Organiste de la Cathédrale de Québec.

CET ouvrage indispensable dans un pays où le goût pour la Musique Vocale et Instrumentale est si bien développé, contient les principes du Chant, rédigés avec le plus grand soin et mis à la portée des talents de tous les genres. Les préceptes sont accompagnés d'Exemples choisis pour en faciliter l'application. Cet ouvrage spécialement destiné à la Jeunesse des deux sexes, doit être d'un grand avantage pour les maisons d'Education et trouver un facile accès dans les familles.

Imprimé sur caractères neufs, beau papier (Royal), format grand Octavo.

On peut se procurer cet ouvrage à Montréal:—Aux Bureaux de la REVUE CANADIENNE, et chez M. L. P. LEPROHON, Libraire, Rue Notre-Dame.—A Québec, chez MM. J. & O. CREMAZIE, No. 9, Rue Ste. Famille, et J. B. FRECHETTE, Libraires.—PRIX 3s. chaque Exemplaire.—Il sera fait une réduction pour les Collèges ou autres institutions qui en achèteraient un assez grand nombre.

Montréal, Janvier, 1846.

STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire.